



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE LE CASTELET**

**SIXIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
17 MAI 2022 À 18:30 HEURES
AU SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE LE CASTELET**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 12 avril 2022
 - 5.1. Demande de dérogation au calendrier scolaire pour le préscolaire
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe et approbation de la liste des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 77.1) (dépôt séance tenante)
 - 6.2. Consultation de la direction sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 96.15) (dépôt séance tenante)
 - 6.3. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – calendrier scolaire 2022-2023 (art. 84) (dépôt séance tenante)
 - 6.4. Adoption du budget annuel de l'école pour l'année scolaire 2022-2023 et de la règle de transférabilité (art. 95)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence / Représentant du comité de parents
 - 7.2. La direction
- Date de l'assemblée des parents 15 septembre 2022
 - 7.3. Représentants des enseignants
 - 7.4. Représentant du Service de garde
 - 7.5. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de l'assemblée